



## Apprenti Auxiliaire de puériculture (F/H)

### SERVICE : PETITE ENFANCE

#### **Descriptif de l'emploi :**

La Ville de Vanves est une commune de 28.000 habitants, limitrophe de Paris (14 et 15<sup>ème</sup> arrondissements), Malakoff, Clamart et Issy-les-Moulineaux. Elle est notamment desservie par le métro (station Malakoff – Plateau de Vanves, ligne 13) et la ligne N (station Vanves – Malakoff). Ses habitants peuvent bénéficier d'un service public de qualité dont, en matière de « petite enfance », 5 crèches municipales, un Relais Petite Enfance / Relais Auxiliaires Parentales, un Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP). Elle est titulaire des labels « Ville amie des enfants » (UNICEF), « Ma commune aime lire et faire lire », « Villes et Villages fleuris » & « Ville européenne ».

Sous l'autorité de la directrice de la crèche, vous participerez à la vie quotidienne de l'établissement.

#### **Activités:**

**DESCRIPTIF DES MISSIONS** : Découverte et apprentissage du métier d'auxiliaire de puériculture :

- ✓ Créer les conditions d'un accueil sécurisant, stimulant et chaleureux pour l'enfant ;
- ✓ Dispenser les soins quotidiens d'hygiène à l'enfant ;
- ✓ D'organiser les activités qui contribuent au développement et à l'éveil de l'enfant, dans la cadre du projet pédagogique de la structure ;
- ✓ Mettre en œuvre les règles de sécurité et d'hygiène, selon les protocoles établis ;
- ✓ Aider l'enfant dans l'acquisition de son autonomie à travers des activités d'éveil ;
- ✓ Elaborer et mettre en œuvre des projets d'activités ;
- ✓ Aménager, nettoyer et désinfecter les espaces de vie de l'enfant et du matériel ;
- ✓ Recueillir et transmettre les informations relatives à la prise en charge de l'enfant ;
- ✓ Préparer, donner et nettoyer les biberons ; donner les repas.

#### **CONDITIONS D'EXERCICE**

EAJE de 45 ou 60 places, fonctionnant en « âges mélangés » (unités de 15 enfants).

#### **RELATIONS FONCTIONNELLES**

- ✓ Travail en équipe
- ✓ Tutorat du maître d'apprentissage et sous l'autorité de l'équipe de direction de la crèche
- ✓ Lien avec l'école

#### **Compétence requises :**

**Diplôme visé** : Auxiliaire de Puériculture

**Savoir être** : Motivé(e), Dynamique, curieux(se), avide d'apprendre et respectueux(se).

#### **Conditions d'emploi :**

- Prise de fonction à compter de la rentrée de septembre 2024
- Horaires : 9h à 17h
- Avantages sociaux : CNAS, participation employeur mutuelle et prévoyance
- Restauration : participation employeur pour deux modes de restauration possible : accès à un restaurant d'entreprise ou service de livraison de repas sur site.
- Politique active de formation des agents.

Candidature (CV et lettre de motivation) à adresser à Monsieur le Maire par courrier :

Mairie de Vanves  
23 rue Mary Besseyre  
92170 Vanves

ou par mail à [recrutement@ville-vanves.fr](mailto:recrutement@ville-vanves.fr)